

LES DÉPENSES DE PUBLICITÉ DU MINISTÈRE DES
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

Question n° 261—**M. Nystrom**:

1. Au cours des années financières 1972-1973 et 1973-1974 (à ce jour) quelles sommes le ministère des Approvisionnement et Services a-t-il consacrées annuellement à la publicité et/ou à l'information?

2. Quels sont le nom et l'adresse des entreprises et des particuliers auxquels on a adjugé ces contrats, quelles sommes a-t-on dépensées dans chaque cas et quel était le but de chacun des contrats?

3. Dans le cas des dépenses faites à des fins de publicité et/ou d'information par la division de la publicité ou de l'information du ministère, quels étaient, dans chaque cas, la somme en cause et le but de la dépense?

(Le document est déposé.)

LES FRAIS DE RECHERCHE DU MINISTÈRE DES POSTES

Question n° 286—**M. Nystrom**:

1. Au cours des années financières 1972-1973 et 1973-1974 (à ce jour) quelle somme totale le ministère des Postes a-t-il consacrée annuellement à des contrats adjugés à des personnes et à des organismes de l'extérieur à des fins de recherche, de développement et pour d'autres services consultatifs?

2. Quels sont le nom et l'adresse de ces personnes et organismes de l'extérieur et quelles sommes étaient en cause dans chaque contrat?

3. Quels étaient le but de chacun des contrats et le titre de chacun des rapports soumis?

(Le document est déposé.)

● (1430)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE DE DÉPÔT DE LA NOTE AUX ÉTATS-UNIS RELATIVE
AUX DIVERS ITINÉRAIRES POUR LA LIGNE DE PÉTROLIERS
ALASKA-CHERRY POINT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Déposera-t-il à la Chambre la note dans laquelle le Canada propose au secrétariat d'État des États-Unis d'autres solutions afin d'éloigner les pétroliers de la côte de la Colombie-Britannique et, en particulier, du détroit Juan de Fuca?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de déposer cette note. Par courtoisie envers le gouvernement américain cependant, je dois lui laisser le temps d'en examiner le contenu. Je compte déposer la note d'ici quelques jours.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Étant donné que le 23 février 1973, le ministre a répondu à ma question sur les itinéraires de pétroliers par ces mots: «C'est aux États-Unis de décider si les pétroliers devraient ou non descendre plus loin le long de la côte américaine» et que le gouvernement canadien offre maintenant d'autres itinéraires aux États-Unis pour les pétroliers qui amènent le pétrole d'Alaska aux raffineries de Cherry Point, la récente décision du gouvernement de faire parvenir une

Questions orales

note au secrétariat d'État des États-Unis sur la question indique-t-elle un changement dans la politique gouvernementale?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur. Il n'en reste pas moins que c'est aux États-Unis de décider. Je n'ai jamais dit que je refusais de faire des recommandations.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Le ministre peut-il alors confirmer qu'une autre solution au déchargement de pétrole par les navires américains à Cherry Point serait d'établir un point de livraison au large des côtes et de le relier aux raffineries par un pipe-line sous-marin?

M. Sharp: Cette possibilité a toujours existé. Lorsque je déposerai la note dans quelques jours, le député et toute la Chambre pourront se rendre compte des solutions que nous avons proposées.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE RAPPORT DE L'ÉTUDE DES MESURES FISCALES RELATIVES
AUX SOCIÉTÉS—LES SOCIÉTÉS DESTINATAIRES
DU QUESTIONNAIRE ET LES RÉPONSES REÇUES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Finances au sujet du rapport déposé vendredi qui se présente comme une étude des mesures fiscales relatives aux sociétés. Le ministre accepterait-il de faire connaître le nom des 1088 sociétés auxquelles on a envoyé le questionnaire et le nom de celles qui y ont répondu. Je ne demande pas qu'on dépose aucun des questionnaires remplis, car ils sont confidentiels, mais seulement qu'on fasse connaître aux députés le nom des sociétés qui ont reçu ce questionnaire et de celles qui y ont répondu. Peut-être pourrait-on les grouper selon les catégories établies par Statistique Canada pour le recensement des manufactures.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Je n'y vois aucune objection.

DEMANDE DE MESURES TENDANT À LA SUPPRESSION DE
L'EXPLOITATION DU CONSOMMATEUR PAR LES SOCIÉTÉS ET
DE RÉVISION DES DISPOSITIONS PRÉVOYANT DES
CONCESSIONS FISCALES

M. David Lewis (York-Sud): Vu que, d'après 47.2 p. 100 des réponses, les mesures fiscales auraient peu d'effet, sinon aucun, sur le prix de leurs produits, et compte tenu du rapport tout récent de Statistique Canada, publié samedi dernier, je crois, selon lequel les bénéficiaires, déduction faite des impôts, en 1973 se sont accrus, chose abasourdissante, de 42 p. 100 comparativement à 1972, le ministre nous dirait-il s'il présentera au Parlement des mesures précises tendant à mettre fin à cette exploitation éhontée du consommateur, et cela en dépit de concessions d'impôt de 1.5 million de dollars aux fabricants en 1973 et 1974?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): En guise de préambule, monsieur l'Orateur, je dirais d'abord que les chiffres de l'honorable représentant ne sont pas exacts. Il est vrai que d'après une partie des réponses des sociétés les mesures ne pourraient avoir, à court terme, d'effets immédiats sur leurs politiques des prix. Cela dépendrait, bien entendu, des placements de capitaux qui élargiraient la base de la production, et ainsi l'offre, et par voie de conséquence réduiraient les prix à l'unité, modi-